

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

RAPPORT ANNUEL DU SECRETARIAT

**2001**

1. Ce rapport pour 2001 est le 26<sup>e</sup> rapport annuel du Secrétariat CITES. Il aborde de sujets qui ne sont pas traités dans l'ordre du jour de la 12<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (CdP12, Santiago, 2002). Pour les sujets traditionnellement évoqués dans les rapports annuels du Secrétariat qui figurent à l'ordre du jour de la CdP12, seule la référence au point pertinent de l'ordre du jour est indiquée.

ASSISTANCE AUX PARTIES

Circulation de l'information

Notifications aux Parties et alertes

2. Le Secrétariat a envoyé 95 notifications aux Parties en 2001. La liste complète se trouve sur le site Internet de la CITES ([www.cites.org](http://www.cites.org)). Le Secrétariat a également envoyé quatre alertes. Ces documents étant confidentiels, ils ne sont pas disponibles sur Internet.

Répertoire

3. Le Secrétariat a continué de mettre à jour le répertoire en y incluant, conformément à la résolution Conf. 9.5, des informations sur les Parties et les autorités compétentes des Etats non parties à la Convention.

Manuel d'identification

4. Voir point 11 de l'ordre du jour de la CdP12, "Manuel d'identification".

Nomenclature

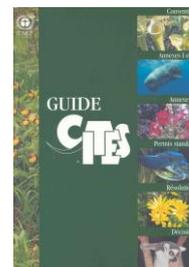
5. Voir point 10. c) de l'ordre du jour de la CdP12, "Rapport du Comité de la nomenclature".

Autres publications

6. Le Secrétariat a envoyé aux Parties et au milieu CITES un exemplaire de la *Vision d'une stratégie jusqu'en 2005* et du Plan d'action qui l'accompagne, publiés en un livret distinct dans les trois langues de travail de la Convention. Le texte figure également en tant qu'annexe 1 dans les décisions de la Conférence des Parties à la CITES en vigueur après la 11<sup>e</sup> session.



7. Le Secrétariat a publié et envoyé aux Parties le *Guide CITES*; il s'agit d'une compilation des textes indispensables pour appliquer la Convention: le texte de la Convention, les Annexes I, II et III, le permis



d'exportation/d'importation et le certificat de réexportation CITES standard, les résolutions et les décisions de la Conférence des Parties en vigueur après la 11<sup>e</sup> session (Gigiri, 2000). Ce livre a été publié dans les trois langues de travail de la Convention.

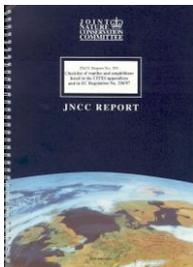
8. Le Secrétariat a envoyé aux Parties la *Liste 2001 des espèces CITES* et les *Annexes et réserves CITES annotées, 2001*, produites en collaboration avec le PNUE Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature (PNUE-WCMC). Ces publications existent dans les trois langues de travail de la Convention.



9. Le Secrétariat a produit dans les trois langues de travail de la Convention une brochure générale conçue comme un outil général de sensibilisation à l'usage des ateliers et distribuée à des personnes et à des organisations de différents secteurs. Un exemplaire en a été envoyé aux Parties avec la notification n° 2001/076 du 5 novembre 2001 et des exemplaires supplémentaires ont été mis à la disposition des Parties. Certaines Parties et organisations ont demandé au Secrétariat la version informatisée pour la reproduire telle qu'elle, d'autres pour la traduire et l'adapter aux conditions nationales.



10. Le Secrétariat, en collaboration avec le *Joint Nature Conservation Committee* (JNCC, autorité scientifique CITES britannique chargée de la faune), a envoyé gratuitement aux Parties un exemplaire des listes d'espèces CITES suivantes:



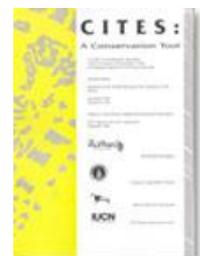
PNUE-WCMC (2001). *Checklist of herpetofauna listed in the CITES Appendices and in EC Regulation 338/97*. 8th edition. JNCC Report N° 291.

PNUE-WCMC (2001). *Checklist of fish and invertebrates listed in the CITES Appendices and in EC Regulation 338/97*. 5th edition. JNCC Report N° 292.

PNUE-WCMC (2001). *Checklist of mammals listed in the CITES Appendices and in EC Regulation 338/97*. 5th edition. JNCC Report N° 293.

PNUE-WCMC (2001). *Checklist of birds listed in the CITES Appendices and in EC Regulation 338/97*. 6th edition. JNCC Report N° 294.

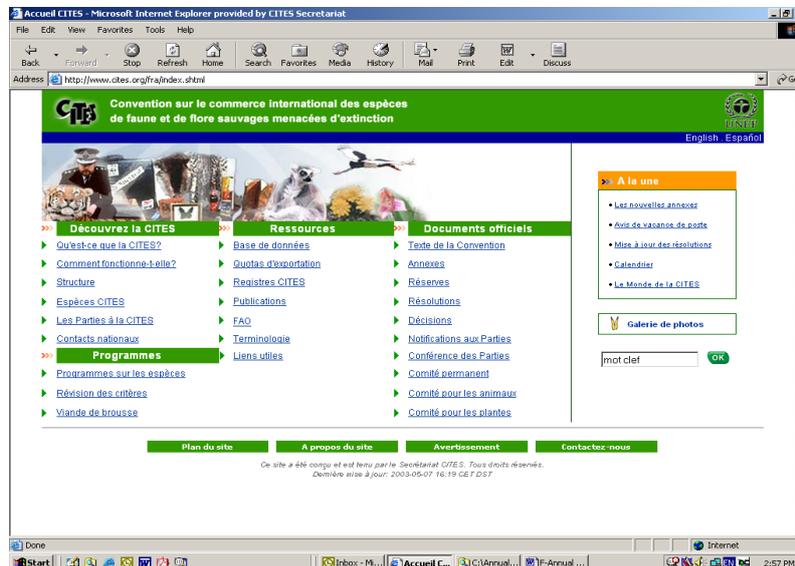
11. Le Secrétariat a créé un lien entre le site Internet de la CITES et celui de l'UICN pour faciliter aux Parties l'accès à la version informatisée de la septième édition d'une publication trilingue de l'UICN: *La CITES: Un outil pour la conservation*.



12. Le Secrétariat a signé avec SMI, diffuseur des publications du PNUE, un contrat pour l'envoi des publications CITES. Le Secrétariat avait déjà passé un accord similaire avec l'UICN.

## Site de la CITES sur Internet

13. Le Secrétariat a refait le site Internet de la CITES et a présenté le nouveau site à la 45<sup>e</sup> session du Comité permanent (Paris, juin 2001). Ce site, développé et tenu directement par le Secrétariat, a été lancé le 18 juin 2001. C'est un outil majeur dans la stratégie d'information du Secrétariat.



Page d'accueil du nouveau site de la CITES mis au point par le Secrétariat

14. Ce site de troisième génération a été conçu pour faciliter l'accès aux documents officiels et offrir au grand public une source d'information générale sur la CITES. Certaines sections du site, telles que la galerie de photos, sont destinées plus particulièrement au grand public.

## Formation de personnels chargés de faire appliquer la CITES

15. Depuis 1989, le Secrétariat a développé ses activités de formation dans deux domaines: l'organisation de séminaires et la préparation de matériels.

### Séminaires

16. Avec l'assistance financière de l'Union européenne, le Secrétariat CITES a organisé un atelier (Bruxelles, 29 janvier-2 février) pour les pays qui exportent de grandes quantités de spécimens d'espèces CITES (pays d'exportation à méga-biodiversité): Afrique du Sud, Bénin, Guinée, Guyana, Indonésie, Madagascar, Malaisie, Nicaragua, Suriname, République-Unie de Tanzanie et Viet Nam. La Colombie, la Commission européenne, TRAFFIC et *US Agency for International Development* ont participé à l'atelier en tant qu'observateurs. Les participants y ont trouvé un forum où ils ont pu prendre connaissance de divers aspects du commerce des espèces sauvages, communiquer avec d'autres grands pays d'exportation et réfléchir aux questions qui se posent sans subir la pression et les distractions qu'ils connaissent dans leur travail quotidien.
17. A l'invitation du Gouvernement allemand, le Secrétariat CITES a organisé à Bonn les 12 et 13 novembre un séminaire à l'intention des autorités scientifiques de la région Europe, auquel ont participé les représentants de 31 Parties européennes, un pays européen non partie à la Convention, et une Partie de la région Asie. Le séminaire a porté sur le rôle des autorités scientifiques, les avis d'exportation non préjudiciable, les quotas

d'exportation, l'étude du commerce important, l'analyse des données commerciales, les systèmes de production d'espèces sauvages et la gestion de la biodiversité dans le cadre de la CITES.

18. Le Secrétariat tenu un important atelier régional sur les législations à l'intention des pays francophones d'Afrique concernant l'établissement de législations nationales d'application de la CITES, et suivi d'un atelier sur le renforcement des capacités à l'intention des autorités scientifiques d'Afrique de l'Ouest mettant l'accent sur l'application de l'Article IV de la Convention, les avis d'exportation non préjudiciable, l'établissement des quotas et questions y relatives. Les deux ateliers ont eu lieu à Abidjan, Côte d'Ivoire, du 3 au 8 décembre.
19. Un membre du Secrétariat a aidé l'organe de gestion de la Turquie à conduire un atelier CITES de formation à Ankara du 26 au 28 décembre 2001 pour ses autorités CITES et ses services de lutte contre la fraude.

### Evaluation des programmes CITES de formation et de sensibilisation du public

#### Matériels de formation

20. En 2001, le Secrétariat a entrepris un programme visant à créer un dossier normalisé et modulaire de matériels de formation pouvant être utilisé pour des initiatives de formation générales ou propres à la CITES. Le but du programme était de produire un matériel général de formation pour les organes de gestion sous forme de diapositives informatisées (PowerPoint) et des matériels spécifiques sur la législation, la lutte contre la fraude et la formation des autorités scientifiques. Ces matériels, ayant toujours la même présentation, ont été testés lors de plusieurs ateliers de formation.

#### Assistance régionale

21. Le Secrétariat a pris de nouvelles dispositions pour son programme d'assistance régionale, comme indiqué aux Parties dans la notification n° 2001/093 du 19 décembre 2001.

Les tâches des assistants régionaux sont les suivantes:

1. établir des contacts avec les organes de gestion de leur région et être leur interlocuteur;
2. fournir aux nouvelles Parties de leur région les informations dont elles ont besoin pour appliquer la Convention;
3. au Secrétariat, communiquer et coopérer avec les unités fonctionnelles pour fournir aux Parties l'assistance requise;
4. participer aux réunions régionales CITES et aux autres tribunes pertinentes de leur région pour informer les pays sur la CITES et sa mission; et
5. avec le Secrétaire général adjoint, contacter les pays de leur région non parties à la Convention et leur fournir des informations et de la documentation sur la CITES.

La coordination des diverses régions a été réorganisée de manière à inclure les membres du personnel suivants:

Programme d'assistance régionale et responsabilité générale des pays non parties à la Convention: M. Jim Armstrong.

**Afrique:** M. Malan Lindeque (principal responsable); M. Laurent Gauthier (Afrique du Nord), M. Tom de Meulenaer (Afrique centrale et de l'Ouest), M. John Sellar (Afrique australe et de l'Est), Mme Dounia Morgan (îles africaines).

**Amérique du Nord, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes:** Mme Marceil Yeater (principale responsable pour ces régions et pour l'Amérique du Nord et la plupart des Parties des Caraïbes), M. Juan Carlos Vásquez (Amérique du Sud et Cuba), M. Andrés Manjón (Amérique centrale, République dominicaine et territoires francophones).

**Asie:** M. Jonathan Barzdo (principal responsable pour la région ainsi que pour l'Asie centrale et de l'Ouest), Mme Alice Burke (Asie du Sud-Est), M. Liu Yuan (Asie du Sud et de l'Est).

**Europe:** M. Ger van Vliet (principal responsable pour la région ainsi que pour l'Europe de l'Ouest et du Sud-Est), Mme Marzena Jankowska (Europe centrale et de l'Est).

**Océanie:** M. Stephen Nash.

#### SESSION DE LA CONFERENCE DES PARTIES

22. Le Secrétariat a conduit une mission à Santiago, Chili, du 3 au 6 décembre pour commencer à préparer la 12<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (CdP12).

#### SESSION DES COMITES CITES

##### Comité permanent

23. La 45<sup>e</sup> session du Comité permanent a eu lieu à Paris, France, du 19 au 22 juin. L'ordre du jour, les documents de travail et le rapport résumé de la session sont sur le site Internet de la CITES.

##### Comité pour les animaux

24. La 17<sup>e</sup> session du Comité pour les animaux a eu lieu à Hanoï, Viet Nam, du 30 juillet au 3 août. L'ordre du jour, les documents de travail et le rapport résumé de la session sont sur le site Internet de la CITES.

##### Comité pour les plantes

25. La 11<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes a eu lieu à Langkawi, Malaisie, du 3 au 7 septembre. L'ordre du jour, les documents de travail et les actes de la session sont sur le site Internet de la CITES.



Photo de groupe des participants à la 11<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes

## MISSIONS AUPRES DES PARTIES

### Afrique

26. Le Secrétariat a participé à la réunion du groupe de travail CITES sur la viande de brousse, établi en application de la décision 11.166. La réunion a eu lieu à Douala (Cameroun, 24-26 janvier) et a été axée sur l'élaboration d'un plan d'action. Le rapport complet de la réunion est disponible à la rubrique "Viande de brousse" du site Internet de la CITES.
27. Le Secrétariat a organisé une série de réunions pour promouvoir l'application du système de suivi à long terme de la chasse illicite à l'éléphant (MIKE) requise par la résolution Conf. 10.10 (Rev.). Des réunions ont eu lieu en Afrique de l'Ouest à Ouagadougou (Burkina Faso, 19-21 février), en Afrique de l'Est à Dar es Salaam (République-Unie de Tanzanie, 27-28 mars) et en Afrique centrale à Libreville (Gabon, 9-13 juillet). Leurs principaux objectifs étaient de familiariser les participants avec les objectifs et les besoins de MIKE, d'examiner les sites MIKE et d'établir une structure coordonnant les pays de chaque sous-région.
28. Profitant de sa participation à la réunion de la FAO sur les critères CITES tenue à Windhoek (Namibie, 22-25 octobre), un membre du Secrétariat s'est rendu en Angola du 26 au 29 octobre pour évoquer l'éventuelle adhésion de ce pays à la Convention.
29. Le Secrétariat a conduit une mission spéciale en République démocratique du Congo (Kinshasa, 29 octobre-2 novembre) pour vérifier l'application des recommandations du Comité permanent concernant l'application de la CITES. Le but de cette mission était de vérifier si ce pays avait enquêté adéquatement sur les affaires d'utilisation frauduleuse de permis et de certificats, pris des mesures pour éliminer autant que possible l'usage abusif ou erroné de permis et de certificats, et exercé un contrôle adéquat des exportations, en particulier celles de spécimens vivants. Le Secrétariat a indiqué ses conclusions au Comité permanent à sa 46<sup>e</sup> session (Genève, mars 2002) dans le document SC46 Doc. 11.2.

### Asie

30. A sa 45<sup>e</sup> session (Paris, juin 2001), le Comité permanent a décidé de recommander la suspension du commerce de spécimens CITES avec les Emirats arabes unis, à moins que le Secrétariat ne soit en mesure de vérifier que la Convention est appliquée adéquatement dans ce pays. Le Secrétariat a donc conduit une mission aux Emirats arabes unis en octobre pour examiner et discuter de l'application de la Convention. Suite à la mission, les Parties ont été informées le 20 novembre que la recommandation de suspension du

commerce était confirmée. Le Secrétariat a fait part de ses conclusions au Comité permanent à sa 46<sup>e</sup> session (Genève, mars 2002) dans le document SC46 Doc. 11.2.

31. A l'invitation du Gouvernement chinois, le Secrétariat a participé à la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'adhésion de la Chine à la CITES (Beijing, 3-5 avril). Le Secrétariat en a profité pour aborder des questions CITES avec l'organe de gestion de la Chine.
32. A sa 45<sup>e</sup> session (Paris, juin 2001), le Comité permanent a recommandé la suspension des importations de spécimens des esturgeons *Huso huso*, *Acipenser stellatus*, *A. gueldenstaedtii* et *A. nudiiventris* des stocks de la mer Caspienne d'Azerbaïdjan, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan et du Turkménistan (pays non partie à la CITES), à moins que le Secrétariat ne soit en mesure de vérifier qu'une série de mesures de gestion et de commerce a été mise en place avant le 20 juillet 2001. Plusieurs membres du Secrétariat se sont donc rendus en Azerbaïdjan du 29 juillet au 3 août, en Fédération de Russie du 13 au 22 août et au Kazakhstan du 26 au 31 août 2001. Voir point 42 de l'ordre du jour de la CdP12, "Conservation des esturgeons et étiquetage du caviar".
33. Le Secrétariat a participé à la réunion du Comité des bioressources de la Caspienne à Bakou, Azerbaïdjan, les 22 et 23 mai.

#### Amérique centrale et du Sud et Caraïbes

34. Partant de l'expérience positive du processus de dialogue établi dans le cadre de la Convention, comme celui sur l'éléphant d'Afrique, le Secrétariat et l'UICN – l'Union mondiale pour la nature ont facilité la première réunion du dialogue sur la tortue imbriquée entre les Etats de l'aire de répartition de cette espèce dans les Caraïbes (Mexico, 15-17 mai). Des documents sur la biologie, l'état des populations, le commerce et l'utilisation de cette espèce, et sur les instruments du droit international pertinents, ont été présentés et discutés. Les pays ont soumis des rapports sur leur législation nationale, leurs plans de rétablissement de l'espèce, leur programmes de conservation, leurs modalités d'utilisation et de commerce, et les problèmes rencontrés dans leurs travaux de recherche scientifiques et les résultats de ces travaux. Les participants ont notamment décidé de constituer un sous-groupe de spécialistes chargé d'élaborer des protocoles normalisés pour surveiller l'état des populations ainsi que le commerce et l'utilisation. Ils ont aussi convenu de la nécessité d'établir un mécanisme de partage des données. Enfin, ils ont décidé de tenir une seconde réunion de dialogue au premier semestre de 2002.
35. Le Secrétariat a tenu des téléconférences du sous-groupe de spécialistes de la tortue imbriquée les 24 août et 24 octobre 2001.
36. Le Secrétariat a participé à la première Conférence sud-américaine sur le commerce illicite de faune sauvage (Brasilia, juillet 2001) organisée par RENCTAS (organisation faitière d'ONG brésiliennes) avec des fonds fournis par le Programme environnemental régional du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique. Un atelier a réuni des fonctionnaires des organes de gestion et des autorités scientifiques CITES des pays de la région, des fonctionnaires chargés de la lutte contre la fraude d'autres régions, des ONG internationales, régionales et nationales, et des scientifiques. Des présentations ont été faites sur des questions de législation, de lutte contre la fraude, d'enquêtes scientifiques, de sauvetage et de rétablissement, d'utilisation durable de la faune sauvage et de sensibilisation, et divers groupes et groupes de travail ont abordé ces questions. Durant son séjour à Brasilia, le Secrétariat CITES et l'interlocuteur du Secrétariat d'Interpol pour la criminalité en matière d'environnement ont rendu visite à l'organe de gestion CITES du Brésil et au bureau central national d'Interpol de ce pays.

37. Le Secrétariat a rendu visite à l'organe de gestion de Cuba les 20 et 21 septembre, profitant de la réunion des 24 et 25 septembre du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW), suivie par une réunion du Comité consultatif scientifique et technique du Programme du PNUE sur l'environnement des Caraïbes, tenue à Cuba du 27 au 29 septembre.
38. Le Secrétariat a participé à deux ateliers sur le projet de CAN/BID (*Comunidad Andina de Naciones / Banco Interamericano de Desarrollo*) sur "La formulation d'une stratégie sur la biodiversité pour la région andine", suivis d'ateliers sur le biocommerce régional, tenus au Venezuela (Caracas et Isla Margarita, 14-21 juillet) et en Colombie (Bogota, 23-27 septembre). Lors de ces réunions, les participants des cinq pays andins (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela) ont fait de brèves présentations sur leur programme relatif au biocommerce et ont partagé leur expérience et leurs connaissances.

### Europe

39. Le principal cadre chargé de la région a participé à la quatrième réunion régionale sur les questions relatives aux plantes CITES, tenue à Izmir (Turquie, 24-27 avril 2001). Les 12 et 13 novembre, deux membres du personnel ont conduit à Bonn, Allemagne, un séminaire de formation à l'intention des autorités scientifiques, suivi d'une réunion régionale de deux jours sur la faune (pour plus d'informations, voir Séminaires de formation, point 17).

### Amérique du Nord

40. Alors qu'il était en mission à Washington en mai 2001 pour participer à la réunion organisée par l'Equipe spéciale sur la viande de brousse, un membre du Secrétariat a eu des discussions informelles avec l'organe de gestion des Etats-Unis d'Amérique sur divers sujets, notamment les permis CITES, les réglementations CITES révisées, les activités d'assistance bilatérale et les réunions de la région Amérique du Nord concernant la CITES.

### Océanie

41. Aucune mission n'est allée en Océanie en 2001. Cependant, des fonds ont été réunis à la fin de l'année pour tenir un atelier de formation pour les petits Etats insulaires en développement de la région l'année suivante, ce qui a permis de donner suite à une décision adoptée par la Conférence des Parties à sa 10<sup>e</sup> session qui n'avait pas pu être appliquée jusqu'alors faute de fonds.

## BASE DE DONNEES SUR LE COMMERCE

### Présentation de la base de données

42. Toutes les données des rapports annuels soumis par les Parties conformément à l'Article VIII, paragraphe 7 a), sont entrées dans la base de données CITES sur le commerce. Le PNUE Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature (PNUE-WCMC) à Cambridge, Royaume-Uni, fait ce travail par contrat avec le Secrétariat. En 2001, 418.477 données sur le commerce ont été entrées dans la base de données et une importante vérification de l'exactitude des données, en particulier sur les essences, a été faite. La cohérence de toutes les données entrées dans la base de données est automatiquement vérifiée et le PNUE-WCMC contacte les Parties directement au nom du Secrétariat quand il découvre des données non corrélées ou des anomalies. Les fichiers taxonomiques résultant de la base de données sont mis à jour régulièrement sur la base

de la nomenclature acceptée la plus récente et contient actuellement plus de 40.000 noms de taxons et de synonymes.

#### Rapports réguliers des Parties

43. Voir point 22 de l'ordre du jour de la CdP12, " Rapport sur les rapports nationaux requis au titre de l'Article VIII, paragraphe 7, de la Convention".

### CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DE L'APPLICATION DE LA CITES

#### Projets et programmes relatifs aux espèces

##### Commentaires généraux

44. En 2001, le Secrétariat a mis en œuvre divers projets fondés sur les recommandations du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes et sur les tâches indiquées dans les résolutions et les décisions adoptées à la 11<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties. Le tableau ci-dessous présente la liste des projets à financement externe entrepris cette année, avec indication des coûts et des donateurs.

<b>Titre des projets et donateurs</b>	<b>Région</b>	<b>Coût en USD</b>
Etat du perroquet gris ( <i>Psittacus erithacus</i> ) et élaboration d'un programme de gestion en Guinée et en Guinée-Bissau Donateurs: Suisse, Commission européenne, <i>European Pet Organization</i>	Afrique	52.032
Système de suivi à long terme de la chasse illicite à l'éléphant (MIKE) Donateurs: Belgique, Japon, Commission européenne, Fédération japonaise des associations d'art & d'artisanat de l'ivoire	Afrique	3.264.500
Etude du commerce important d'espèces CITES à Madagascar Donateur: Etats-Unis d'Amérique	Afrique	72.500
Préparation d'un répertoire régional des personnes impliquées dans les questions de plantes CITES en Afrique Donateur: Etats-Unis d'Amérique	Afrique	5000
Réunion de l'Equipe spéciale sur le tigre, New Delhi, Inde Donateur: Royaume-Uni	Asie	25.294
Etude sur la consommation de musc sur le marché de la médecine traditionnelle chinoise et par les fabricants en Chine Donateur: Etats-Unis d'Amérique	Asie	15.000

Titre des projets et donateurs	Région	Coût en USD
Analyse des prélèvements et du commerce du bois d'agar ( <i>Aquilaria malaccensis</i> ) de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Papouasie-Occidentale (Indonésie) Donateur: Etats-Unis d'Amérique	Asie	10.000
Etude du commerce des spécimens vivants de coraux durs en Indonésie et aux Fidji avec fixation de quotas, et élaboration d'outils de gestion Donateur: <i>Technical Cooperation Trust Fund, USA</i>	Asie	25.000
Elaboration d'un modèle de plan de gestion pour le lambi ( <i>Strombus gigas</i> ) dans la région des Caraïbes, phase I: Portée Donateur: Commission européenne	Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	24.607
Première réunion du Dialogue des Etats de l'aire de répartition de la tortue imbriquée, Mexico, Mexique Donateurs: Etats-Unis d'Amérique, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni WWF-US	Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	129.971
Préparation d'un répertoire régional des personnes impliquées dans les questions de plantes CITES en Amérique centrale et du Sud et Caraïbes Donateur: Etats-Unis d'Amérique	Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	5000
Réunion sur la gestion des esturgeons, Sofia, Bulgarie Donateur: Royaume-Uni	Europe	17.000
Examen de la taxonomie et de la répartition géographique du genre <i>Guaiaacum</i> au Mexique Donateur: Etats-Unis d'Amérique	Amérique du Nord	10.000
Atelier CITES de formation à l'intention de 10 pays d'exportation à mégabiodiversité, Bruxelles, Belgique Donateur: Commission européenne	Monde	59.600
Réunion du groupe de travail sur l'acajou, Santa Cruz de la Sierra, Bolivie Donateurs: Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni	Monde	62.450
Impression de <i>The Evolution of CITES, 2001</i> (sixième édition) Donateur: <i>International Fund for Animal Welfare</i>	Monde	21.842

Titre des projets et donateurs	Région	Coût en USD
Mise au point de marqueurs spécifiques pour les espèces du genre <i>Aquilaria</i> Donateur: Etats-Unis d'Amérique	Monde	4850
Etude du commerce important de cinq espèces de tortues Donateur: Etats-Unis d'Amérique	Monde	26.367
Etude de la situation biologique et commerciale des espèces d' <i>Harpagophytum</i> Donateur: Etats-Unis d'Amérique	Monde	2750

45. Aucun projet n'a été soumis à la 45<sup>e</sup> session du Comité permanent pour approbation.

#### Questions générales de respect de la Convention

##### Lutte contre la fraude

46. Voir point 27 de l'ordre du jour de la CdP12, "Lutte contre la fraude".

##### Lois nationales d'application de la Convention

47. Voir point 28 de l'ordre du jour de la CdP12, "Lois nationales d'application de la Convention".

##### Commerce et conservation des espèces

48. Voir cette section de l'ordre du jour de la CdP12.

#### Coopération avec d'autres conventions et organisations intergouvernementales et non gouvernementales

##### Autres conventions et organisations intergouvernementales

49. Le Secrétariat a participé aux réunions suivantes: neuvième réunion de coordination des secrétariats de conventions sur l'environnement (Nairobi, 11-12 février); première, deuxième et troisième réunions du Groupe sur la gestion de l'environnement (Genève, 22 janvier, 15 juin et 10 octobre); et Groupe intergouvernemental de ministres ou de leur représentants sur la gouvernance internationale de l'environnement (New York, 18-20 janvier; Bonn, 17 juillet; Alger, 9-10 septembre; Montréal, 30 novembre-1<sup>er</sup> décembre).

50. Le Secrétariat a participé à trois sessions du Comité "Commerce et environnement" de l'OMC (Genève, février, juin et octobre) avec une réunion d'information sur les AME axée sur le respect des conventions et le règlement des différends (avec des réunions du PNUE sur le commerce et l'environnement, tenues à Berlin en mars et à Genève en juin). Le Secrétariat a préparé un article intitulé "Démystifier les relations entre la CITES et l'OMC"

pour la Revue Communauté européenne et droit international de l'environnement (RECIEL).

51. Le Secrétariat et le Président du Comité pour les animaux ont participé à la première session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Genève, mai). Le Comité a conduit des discussions générales sur ces trois grands sujets et s'est accordé sur un plan de travail pour les deux années à venir.
52. Le Secrétariat a participé à une réunion de la Division Technologie, industrie et économie du PNUE (Paris, 1<sup>er</sup> octobre) sur la manière d'aller de l'avant vers une stratégie intégrée pour dispenser une formation aux douanes dans le cadre d'accords multilatéraux sur l'environnement (OzonAction, CITES, Convention de Bâle, PNUE Substances chimiques, etc.). Cette initiative visait à conjuguer les efforts pour mieux utiliser les occasions de formation et améliorer les synergies entre les Conventions, dans le sens de l'élaboration d'un programme conjoint de formation en 2003.
53. Le Secrétariat a participé à la 14<sup>e</sup> session du groupe de travail d'Interpol sur la criminalité en matière d'espèces sauvages (Rome, 16-18 mai) et à la troisième réunion du groupe de travail européen d'Interpol sur la criminalité en matière d'espèces sauvages (Stockholm, 13-15 juin). Il a aussi participé à la réunion sur la criminalité en matière d'espèces sauvages organisée par le groupe de travail de l'OMD sur la protection de la société, qui a été suivie par une réunion avec des cadres de la Commission européenne (Bruxelles, 5-7 novembre). Le Secrétariat a participé à la sixième session du groupe de travail de la Commission européenne sur la lutte contre la fraude (Bruxelles, 19 décembre).
54. Le Secrétariat a participé à un atelier de la CDB (Montréal, 10-12 octobre) pour préparer des propositions de conception et d'application de mesures d'incitation, à examiner par l'organe subsidiaire de la CDB chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (Sbstta), et des recommandations sur un plan d'action en vue d'une future coopération.
55. Le Secrétariat a participé à une réunion de la FAO (Windhoek, 22-25 octobre) pour discuter de la contribution de la FAO à la révision des critères énoncés dans la résolution Conf. 9.24.
56. Le Secrétaire général s'est rendu à Nairobi, Kenya, du 29 au 31 octobre, pour informer le Comité des représentants permanents, du PNUE, des derniers développements à la CITES. Il a rencontré le Directeur exécutif du PNUE à cette occasion.
57. En novembre, le Secrétariat a participé à un atelier régional de formation à l'intention des douaniers, organisé à New Delhi, Inde, par le programme OzonAction, du PNUE, et à un atelier régional de formation à l'intention des fonctionnaires chargés de la lutte contre la fraude dans les ports, organisé à Constanta, Roumanie, par le Secrétariat de la Convention de Bâle.

#### Organisations non gouvernementales de conservation

58. En novembre 2001, le Secrétariat a participé à un atelier international d'experts sur l'application du contrôle du commerce des espèces sauvages, organisé à Francfort, Allemagne, par TRAFFIC Europe et le Centre UICN du droit de l'environnement, avec des fonds de la Commission européenne. Cet atelier a réuni des cadres des organes de

gestion CITES et des services de lutte contre la fraude, ainsi que plusieurs procureurs. Parmi les documents étudiés, il y avait une étude comparative des dispositions de mise en œuvre de la CITES dans les législations nationales des Etats membres de l'Union européenne, un résumé des décisions judiciaires pertinentes prises ces 20 dernières années, et des études de cas nationales. Les procès-verbaux seront publiés en 2002.

59. Le 27 novembre, un membre du Secrétariat a participé à la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la création de TRAFFIC, à Londres, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. TRAFFIC a été créé en 1976 en grande partie pour aider à l'application de la CITES.

## ACCOMPLISSEMENT DES TACHES CONFIEES PAR LA CONFERENCE DES PARTIES

### Analyse de législations nationales

60. Voir point 28 de l'ordre du jour de la CdP12, "Analyse de législations nationales".

### Commerce important

61. A la CdP11, une disposition requérant du Secrétariat qu'il soumette à chaque session de la Conférence des Parties un rapport sur l'étude du commerce important a été supprimée de la résolution Conf. 8.9.
62. Des mises à jour sur l'étude du commerce important figurent dans les documents soumis à la 17<sup>e</sup> session du Comité pour les animaux (documents AC17 Doc. 7.1, 7.2 et 7.4) et à la 45<sup>e</sup> session du Comité permanent (document SC45 Doc. 12) et dans les notifications aux Parties n<sup>os</sup> 2001/043, 2001/056 et 2001/084; tous ces documents sont disponibles sur le site Internet de la CITES.

## PROMOTION DE LA CONVENTION

### Relations avec les médias et le public

63. Un membre du Secrétariat a participé à un documentaire sur le commerce illicite de cinq reptiles pour une chaîne de télévision néerlandaise (La Haye, Pays-Bas, 5 mai).
64. En 2001, plus de 500 demandes d'information écrites ont été reçues du public, et 1000 autres demandes d'action ont été reçues concernant des articles de presse sur des espèces CITES.
65. Le Secrétariat a publié régulièrement des communiqués de presse et des coupures de presse à la rubrique "A la une" du site Internet de la CITES.

### Séance d'information CITES à l'intention de missions diplomatiques auprès de l'ONU

66. Une réunion avec les missions permanentes a été tenue au Secrétariat le 7 juin concernant l'ordre du jour de la 45<sup>e</sup> session du Comité permanent.

### Poste des Nations Unies

67. Le Secrétariat continue de travailler en étroite collaboration avec l'Administration postale des Nations Unies. Comme chaque année depuis 1993, une série de 12 timbres représentant divers animaux a été émise à Genève, New York et Vienne, avec des oblitérations premier jour. Des informations sur chacune



des espèces, fournies par le Secrétariat, sont publiées dans un livret. Certains timbres sont reproduits sur des T-shirts.



## Autres activités de promotion

68. A la 45<sup>e</sup> session du Comité permanent, le Secrétariat a expliqué qu'il assisterait et conseillera les Parties, sur demande, concernant la préparation de matériels publicitaires sur les plantes et les animaux couverts par les annexes de la Convention, en mettant l'accent sur les matériels qui soulignent l'influence positive de la CITES sur la conservation et l'utilisation des espèces sauvages. Le septième numéro du *Monde de la CITES* (juillet 2001) a annoncé que les futurs numéros examineraient les succès remportés par la CITES. Le huitième numéro (décembre 2001) a marqué un changement important dans le contenu et la présentation du bulletin, dont les illustrations sont à présent en couleurs et qui couvre des sujets d'actualité intéressant les Parties. Le huitième numéro était consacré à la CITES et aux esturgeons (en particulier de la région de la mer Caspienne). Les articles et les photos du *Monde de la CITES* peuvent être reproduits dans d'autres bulletins ou matériels d'information produits par les Parties. Tous les numéros sont placés sur le site Internet de la CITES.



Esturgeons et caviar au menu du 8<sup>e</sup> numéro du bulletin de la CITES. La photo de boîtes de caviar à droite est extraite du *Guide d'identification CITES – esturgeons et spatules* (© Environnement Canada, 2001), mentionné dans le *Monde de la CITES*; l'espèce illustrée est *Huso huso* (beluga).



## UNE CONVENTION EN EVOLUTION

### Nouvelles Parties en 2001

69. Quatre pays ont adhéré à la Convention en 2001.

Pays	Date du dépôt de l'instrument d'adhésion	Date de l'entrée en vigueur
République de Moldova	29/3/2001	27/6/2001
Qatar	8/5/2001	6/8/2001
Sao Tomé-et-Principe	9/8/2001	7/11/2001
Lituanie	10/12/2001	9/3/2002



Le Qatar est l'un des quatre pays qui ont adhéré à la CITES en 2001 (carte © United Nations).

70. Le 31 décembre 2001, 155 Etats étaient parties à la Convention. Un 156<sup>e</sup> pays, la Lituanie, a déposé son instrument d'adhésion le 10 décembre 2001; la Convention est entrée en vigueur pour ce pays le 9 mars 2002. La liste complète des Parties à la CITES se trouve sur le site Internet de la CITES.

### Amendements et réserves

#### Amendement à l'Article XI, paragraphe 3 a) (amendement financier, adopté à Bonn le 22 juin 1979)

71. Cet amendement est entré en vigueur le 13 avril 1987. En 2001, sur 155 Parties, 120 avaient accepté l'amendement, dont 42 des 48 qui étaient parties à la Convention le 22 juin 1979, date à laquelle l'amendement a été adopté. La liste complète des Parties ayant accepté l'amendement se trouve sur le site Internet de la CITES.

#### Amendement à l'Article XXI (adopté à Gaborone le 30 avril 1983)

72. A la fin de 2001, 63 Parties (dont 40 étaient parties à la Convention le 30 avril 1983, date à laquelle l'amendement a été adopté) avaient accepté l'amendement. Cet amendement entrera en vigueur quand il aura été accepté par 54 des 80 Etats qui étaient parties à la CITES le 30 avril 1983. La liste complète des Parties ayant accepté l'amendement figure sur le site Internet de la CITES avec d'autres informations.

## Amendements aux annexes

### Ajouts

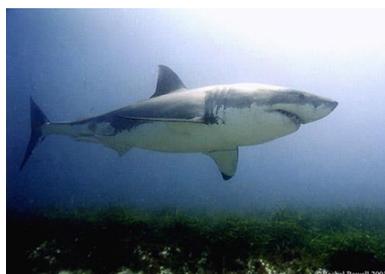
73. Les amendements suivants à l'Annexe III ont été faits en 2001, conformément à l'Article XVI, paragraphe 2, de la Convention.

74. Le Gouvernement péruvien a demandé au Secrétariat d'inscrire ses populations de *Cedrela odorata* et de *Swietenia macrophylla* (avec une annotation pour n'inclure que les grumes, les bois sciés et les placages). Ces amendements, conformément à l'Article XVI, paragraphe 2, de la Convention, ont pris effet le 12 juin 2001.

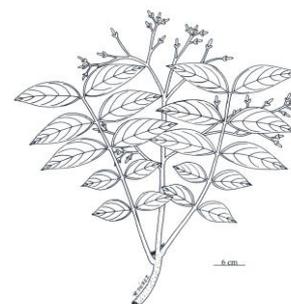


Feuilles et fleurs de l'acajou à grandes feuilles *Swietenia macrophylla*  
(© Rolando Pérez, <http://ctfs.si.edu/>)

75. Le Gouvernement indonésien a demandé au Secrétariat d'inscrire *Gonystylus* spp. [avec une annotation pour exclure les graines, les spores et le pollen (y compris les pollinies), les cultures de plantules ou de tissus obtenues *in vitro*, en milieu solide ou liquide, et transportées en conteneurs stériles; et les fleurs coupées des plantes reproduites artificiellement]. Cet amendement, conformément à l'Article XVI, paragraphe 2, de la Convention, a pris effet le 6 août 2001. L'Indonésie a établi un quota d'exportation zéro pour *Gonystylus* spp., à compter du 12 avril 2001.



Le grand requin blanc (*Carcharodon carcharias*), vilipendé par le film *Les dents de la mer*, a été inscrit à l'Annexe III à la demande de l'Australie (© Rachel Powell, 2001). De même, les populations de *Cedrela odorata* ont été inscrites à la demande du Pérou et de la Colombie (© Rolando Pérez, <http://ctfs.si.edu/>).



76. Le Gouvernement australien a demandé au Secrétariat d'inscrire *Carcharodon carcharias* et le Gouvernement colombien d'inscrire ses populations de *Cedrela odorata* et de *Swietenia macrophylla* (avec une annotation pour n'inclure que les grumes, les bois sciés et les placages). Ces amendements, conformément à l'Article XVI, paragraphe 2, de la Convention, ont pris effet le 29 octobre 2001.

### Réserves

#### Réserves formulées

77. Conformément à l'Article XXIII, paragraphe 2 a), de la Convention, les réserves suivantes concernant des espèces inscrites à l'Annexe III ont été formulées en 2001.

78. Le 19 janvier 2001, Belgique a formulé des réserves concernant *Mustela altaica*, *Mustela erminea ferghanae*, *Mustela kathiah*, *Mustela sibirica*, *Vulpes vulpes griffithi*, *Vulpes vulpes montana* et *Vulpes vulpes pusilla*.

79. Le 26 janvier 2001, le Luxembourg a formulé des réserves concernant *Mustela altaica*, *Mustela kathiah* et *Mustela sibirica*.

80. Le 9 avril 2001, la Suède a formulé des réserves concernant *Mustela altaica*, *Mustela kathiah* et *Mustela sibirica*.
81. Le 12 avril 2001, l'Allemagne a formulé des réserves concernant *Mustela altaica* et *Mustela kathiah*.
82. Le 25 mai 2001, la Grèce a formulé des réserves concernant *Mustela altaica*, *Mustela erminea ferghanae*, *Mustela kathiah*, *Mustela sibirica*, *Vulpes vulpes griffithi*, *Vulpes vulpes montana* et *Vulpes vulpes pusilla*.
82. Le 11 juin 2001, la Norvège a formulé une réserve concernant *Cetorhinus maximus*.
83. Le 12 juin 2001, l'Espagne a formulé des réserves concernant *Mustela altaica*, *Mustela kathiah* et *Mustela sibirica*.
84. Le 13 juin 2001, l'Italie a formulé des réserves concernant *Mustela altaica*, *Mustela kathiah* et *Mustela sibirica*.
85. Le 17 août 2001, la Malaisie a formulé une réserve concernant les parties et produits identifiables de *Gonystylus* spp., à l'exception des bois sciés et des grumes.
86. Le 22 octobre 2001, le Japon a formulé une réserve concernant *Carcharodon carcharias*.

#### Réserves retirées

87. Le Liechtenstein et Suisse ont retiré leur réserve concernant *Vipera ursinii* (Annexe I) le 5 avril 2001.
88. L'Allemagne a retiré ses réserves concernant *Arctictis binturong* et *Civettictis civetta* (Annexe III) le 12 avril 2001.
89. Le Pérou a retiré ses réserves concernant *Balaenoptera acutorostrata*, *Balaenoptera bonaerensis*, *Balaenoptera edeni* et *Caperea marginata* (Annexe I) le 24 octobre 2001.

#### Enregistrement des établissements d'élevage en captivité, pépinières et institutions scientifiques

##### Etablissements d'élevage en captivité

90. L'annexe 3 de la résolution Conf. 8.15 reconnaît que le Secrétariat tient un registre des établissements élevant en captivité à des fins commerciales des espèces inscrites à l'Annexe I. En 2001, le Secrétariat a envoyé aux Parties, avec sa notification n° 2001/006 du 9 février 2001, un registre complet et à jour indiquant ces établissements.
91. Dans cette notification, le Secrétariat notifiait aux Parties son intention de ne plus envoyer de listes récapitulatives mais de leur envoyer les nouvelles pages et des pages de remplacement sur chaque Partie ayant fourni des informations à inclure dans le registre.
92. Des amendements à ce registre ont été communiqués par la suite à propos d'établissements à Madagascar, en Maurice, en Singapour, en Suisse et en Thaïlande. L'inscription d'autres opérations en Afrique du Sud, au Canada, en Chine, en Espagne, en Malaisie, au Mexique, et en Thaïlande était quant à elle encore en suspens à la fin de l'année 2001.

93. Voir point 55 de l'ordre du jour de la CdP12, "Etablissements élevant en captivité à des fins commerciales des espèces inscrites à l'Annexe I".

#### Pépinières

94. La résolution Conf. 9.19 charge le Secrétariat de compiler et mettre à jour un registre des pépinières commerciales reproduisant artificiellement des spécimens d'espèces de l'Annexe I. En 2001, le Secrétariat a envoyé aux Parties un registre complet et à jour de ces établissements avec la notification n° 2001/007 du 9 février 2001.

95. Dans cette notification, le Secrétariat notifiait aux Parties son intention de ne plus envoyer de listes récapitulatives mais de leur envoyer les nouvelles pages et des pages de remplacement sur chaque Partie ayant fourni des informations à inclure dans le registre.

96. Aucun amendement n'a été fait à ce registre durant l'année 2001.

#### Institutions scientifiques

97. Dans sa notification n° 2001/08 du 9 février 2001, le Secrétariat a envoyé aux Parties la liste des institutions scientifiques bénéficiant des dérogations prévues par l'Article VII, paragraphe 6, de la Convention.

98. Le Secrétariat a notifié aux Parties son intention de ne plus envoyer de listes récapitulatives mais de leur envoyer les nouvelles pages et des pages de remplacement sur chaque Partie ayant fourni des informations à inclure dans le registre.

99. Des amendements à ce registre ont été communiqués par la suite à propos d'institutions en Allemagne, aux Antilles néerlandaises, au Danemark, au Pays-Bas, à Singapour et aux Etats-Unis d'Amérique.

#### Administration et finances

##### Structure

100. Les unités fonctionnelles du Secrétariat ont reçu un nouveau nom qui reflète mieux la nouvelle structure adoptée par la Conférence des Parties à sa 10<sup>e</sup> session (juin 1997, Harare, voir document Doc. 10.10). Les changements figurent ci-dessous.

<b>Unités fonctionnelles</b>	
<b>Ancien nom</b>	<b>Nouveau nom</b>
Unité de direction exécutive et de gestion (UDEG)	Unité "Politique et gestion" (UPG)
Unité d'assistance à la lutte contre la fraude et de confirmation des permis (UALFCP)	Unité "Législation et respect de la Convention" (LRC)
Unité chargée de l'interprétation de la Convention, du suivi et des services (UICSS)	Unité "Appui à la Convention" (UAC)
Unité de coordination scientifique (UCS)	Unité "Appui scientifique" (UAS)
Unité de renforcement des capacités (URC)	Unité "Appui Renforcement des capacités" (URC)

101. Un nouvel organigramme a été placé sur le site Internet de la CITES avec la liste des membres du personnel et leurs coordonnées.

#### Personnel

102. M. Mario Hernández (Chef de l'Unité de renforcement des capacités) a quitté le Secrétariat cette année.

103. De nouveaux membres ont été nommés au Secrétariat: Mme Alice Burke [chargée du renforcement des capacités (projets)] et M. Juan Carlos Vásquez (chargé des politiques commerciales et légales) en février; Mme Virginia Rothenbuhler (assistante de recherche, Unité "Renforcement des capacités") en mars; M. Stephen Nash (chef de l'Unité "Renforcement des capacités"), M. Tom de Meulenaer [cadre scientifique (faune)] et M. Liu Yuan (chargé de l'aide aux régions et webmestre) en avril; et M. Pascal Perraud (commis aux documents) en juillet.

104. Des nationalités des six régions CITES (Afrique, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes, Amérique du Nord, Asie, Europe et Océanie) étaient représentées au Secrétariat.